

Intervention de Laurence Croizier

Conseil métropolitain du 2 novembre 2015

Villa Gillet : un investissement trop important

Monsieur le Président,

Cela fait 3 ans que la Villa Gillet organise le festival « Mode d'emploi, un festival des idées ». Nous saluons l'initiative de l'association de gestion de la Villa Gillet, dont l'objectif est le rayonnement intellectuel et culturel de la Métropole et de la Région au niveau national et international.

Les thèmes y sont porteurs : « Accepter la confrontation », « Imaginer des solutions », « Prendre le temps des questions ». Bref, des thèmes normalement utiles pour tout responsable politique...

Aujourd'hui, nous constatons que l'événement présente un programme qui a lieu à Lyon, mais aussi à Saint-Etienne, Chambéry, Grenoble, Meylan, Annecy, Valence, Privas et Bourg en Bresse...

Nous constatons également un budget de fonctionnement qui s'élève à 830 000 € et essentiellement composé de fonds publics, dont 478 000 € de « travail préparatoire et suivi » pour 14 jours de programmation.

Certes, les invités se veulent de marques et les interventions de qualité, mais pourquoi la Métropole de Lyon est la seule agglomération à financer ce festival ? Pourquoi l'association ne demande-t-elle pas de subventions à la ville de Saint Etienne, de Chambéry et de Grenoble ?

Mais surtout :

La Région vient de baisser drastiquement sa subvention à cette manifestation, la passant ainsi de 400 000€ à 200 000€, soit une baisse de 50 %.

Le Centre National du Livre, émanation du Ministère de la Culture, il qui diminue également sa subvention de 500 000 € à 300 000€ soit une baisse de 40 %.

Dans le même temps, la Métropole baisse son aide de seulement 6000€...

La part de la Métropole, qui était de 20% € par rapport à celle de la Région, augmente de presque 50 % !

On ne peut plus continuer à financer une telle manifestation qui s'élève à 830 000 €.

On ne peut plus continuer à compenser indirectement les baisses des autres collectivités : la Région est le partenaire privilégié de cette manifestation. Soit cet événement « mérite » cette subvention. Soit la Région et l'Etat ont raison de baisser leurs subventions et nous devons nous aligner.

Tous les acteurs doivent apporter une subvention proportionnelle à leur implication..

Je souhaite, par ailleurs, que vous relisiez les remarques faites par la Cour des Comptes sur le manque de lisibilité de sur la coopération renouvelée pour 2015 entre la Villa Gillet et les Subsistances.

Cette année, nous voterons une dernière fois pour l'attribution de cette subvention, étant donné qu'elle débute le 16 novembre. Mais comptez sur notre vigilance et notre exigence sur cette manifestation 2015.

Je vous remercie